

22.10.2020

## Gare de Vandières : quand l'interconnexion passe au second plan

Le 3 juillet dernier, le CESER adoptait une motion renouvelant son soutien au projet de gare d'interconnexion LGV/TER de Vandières, en appuyant particulièrement sur son possible financement par le programme européen MIE 2021/2027 (Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe).

Cette semaine, le Président Rottner a indiqué, dans un courrier adressé au Président du CESER (ci-joint), avoir demandé à SNCF Réseau et à l'Etat de prendre toutes les dispositions nécessaires compte tenu du caractère structurant de cet équipement (l'interconnexion TGV est inscrite au SRADDET adopté en 2019 par le Conseil régional comme un enjeu de long terme), tandis qu'il se situe sur l'itinéraire de l'Eurocorridor Mer du Nord – Méditerranée.

Toutefois, le Président du Conseil régional attire l'attention sur le fait que cette perspective ne doit pas faire oublier la situation actuelle des lignes ferroviaires de desserte du territoire car, sans celles-ci, pas d'interconnexion possible.

Or, à ce titre, le CESER constate et déplore à nouveau le désengagement de l'Etat et du gestionnaire d'infrastructure concernant ces « petites lignes » indispensables à un aménagement du territoire équilibré et équitable, comme le CESER le revendique depuis de nombreuses années.

Le fait que la Région soit amenée à mobiliser des crédits importants en lieu et place des gestionnaires du réseau ferroviaire pour assurer la pérennité de ces lignes qui irriguent le Grand Est, amène de fait à considérer le projet de gare de Vandières comme une « priorité secondaire », victime d'une realpolitik que le Président du Conseil régional présente comme « volontariste et responsable ».

Une fois encore, le CESER ne peut que déplorer cette situation qui fait perdurer une incohérence, à la fois pour les usagers et la Région elle-même.